

RHÔNE-ALPES

Population

www.insee.fr/rhone-alpes

N°103 - janvier 2009

Au 1^{er} janvier 2006, avec 741 000 habitants, la Loire reste le troisième département le plus peuplé de Rhône-Alpes. Il a regagné 12 000 habitants depuis 1999, mais ne retrouve pas son niveau de 1990. L'augmentation de population concerne 80 % des communes. Elle s'explique uniquement par l'excédent naturel, le solde migratoire apparent étant presque nul. La progression de population s'effectue hors des grandes villes qui enregistrent à nouveau des diminutions.

Christophe Privas

Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/ra, à la rubrique « Publications ».

La Loire gagne à nouveau des habitants

La Loire, avec 741 000 habitants au 1^{er} janvier 2006, selon les résultats définitifs du nouveau recensement de la population, est le troisième département le plus peuplé de Rhône-Alpes. Un habitant de la région sur huit y réside. La densité de population est élevée (155 habitants au km² pour une moyenne régionale de 138 hab./km²), mais inférieure à celles du Rhône, de la Haute-Savoie et de l'Isère.

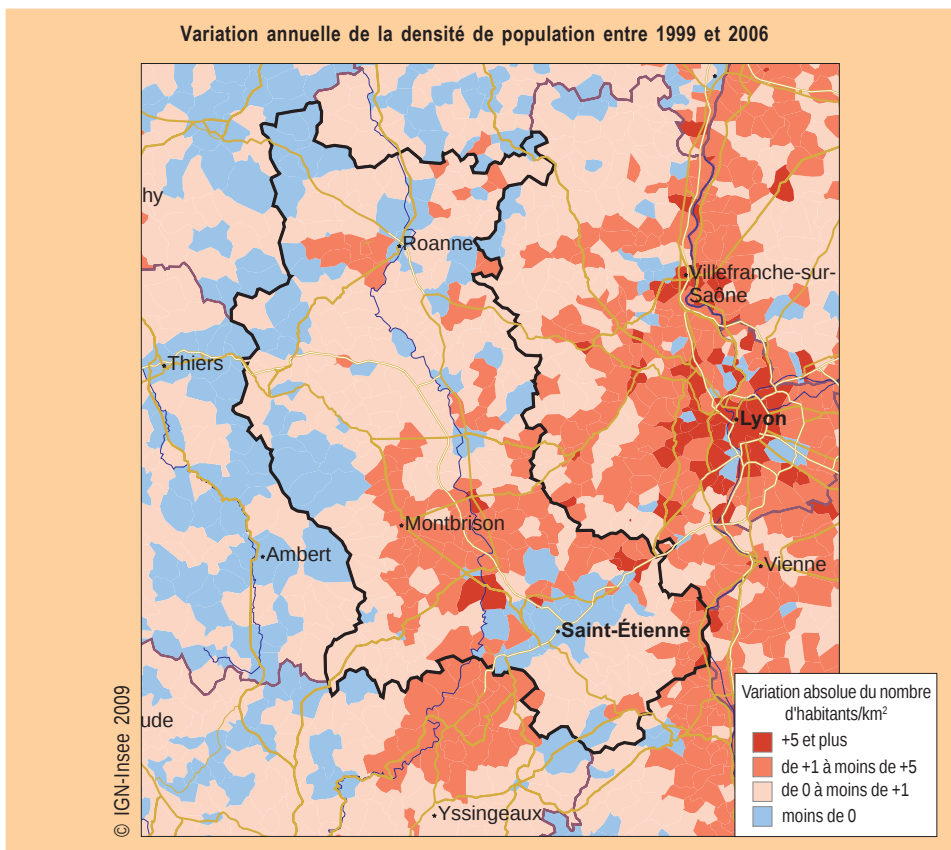
Depuis 1999, la population a augmenté de 0,2 % en moyenne annuelle, soit près de 1 800 habitants supplémentaires par an.

L'évolution récente du département contraste avec la baisse observée durant la décennie précédente pendant laquelle la Loire perdait 0,3 % d'habitants par an.

Malgré cette inversion de tendance, la croissance démographique du département est toujours, et de loin, la moins dynamique de la région. En Rhône-Alpes, durant la même période, l'augmentation de population s'est élevée à +0,9 % par an.

Plusieurs territoires périurbains, comme la Plaine du Forez, enregistrent une croissance semblable à celle qui existe dans d'autres départements pour

Accroissement de la densité de population dans la Plaine du Forez



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Une progression de la population hors des grandes villes

ce type d'espace. Par contre, les reconversions industrielles et les requalifications urbaines ne permettent pas encore aux agglomérations de Saint-Étienne Métropole et du Grand Roanne de retrouver le chemin de la croissance démographique comme c'est le cas dans d'autres grandes agglomérations de la région.

Le dépeuplement des pôles urbains profite aux communes périurbaines, qui bénéficient du desserrement de la population autour des grandes agglomérations. De ce fait, malgré la baisse constatée dans la plupart des villes centres, la population vivant dans l'ensemble de l'espace à dominante urbaine progresse légèrement (+0,2 % par an). La poursuite de ce mouvement de périurbanisation renforce la croissance de la Plaine du Forez. L'aire urbaine de Saint-Just-Saint-Rambert en est le principal moteur. Sa croissance, déjà forte sur la précédente période, s'accélère depuis 1999, notamment pour la commune de Saint-Just-Saint-Rambert (+1,7 % par an depuis 1999), qui devient la 6^{ème} commune du département, gagnant deux places. Les autres cantons de la Plaine du Forez (Montbrisonnais, région de Saint-Galmier,...) complètent le développement démographique important des espaces périurbains situés au nord de Saint-Étienne. Ainsi, la Communauté d'agglomération Loire-Foréz, qui a progressé de 1,5 % par an, dépasse désormais celle du Grand Roanne.

L'augmentation de la population concerne également les cantons de la basse vallée du Gier et des contreforts du Pilat. Le canton de Rive-de-Gier progresse et celui de La Grand-Croix reste stable, sans doute du fait de leur proximité avec la région lyonnaise en pleine expansion. Les cantons de Pélussin et de Bourg-Argental bénéficient toujours pour leur part de l'influence de la vallée du Rhône voisine.

Par ailleurs, la population vivant dans l'espace à dominante rurale connaît globalement un nouvel essor avec une augmentation annuelle moyenne de 0,7 %. Pour autant, les évolutions sont contrastées entre les différents territoires ruraux. Les régions de Noirétable dans les monts du Forez, Saint-Just-en-Chevalet et Saint-Haon-le-Châtel, ainsi que l'est roannais ne perdent plus de population. En revanche, ce n'est toujours pas le cas pour le canton de la Pacaudière où le nombre d'habitants enregistre à nouveau une baisse.

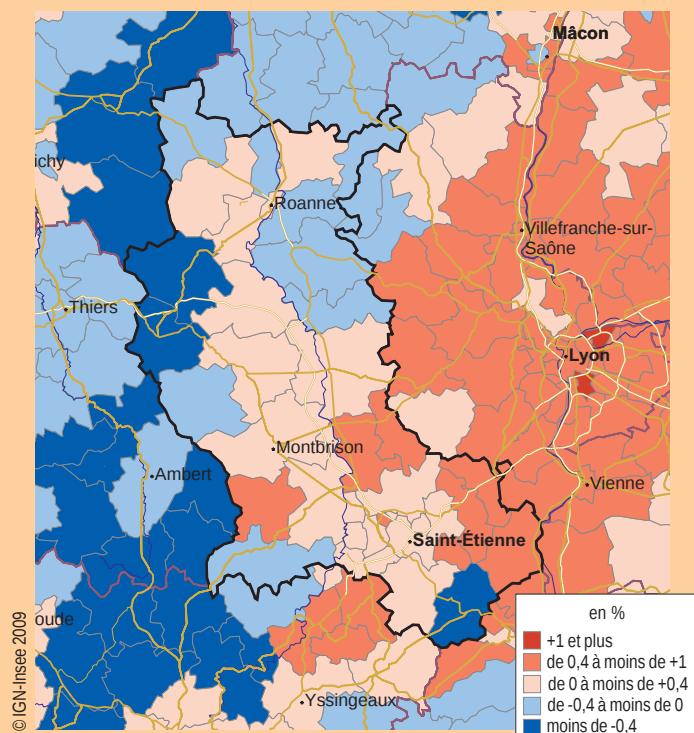
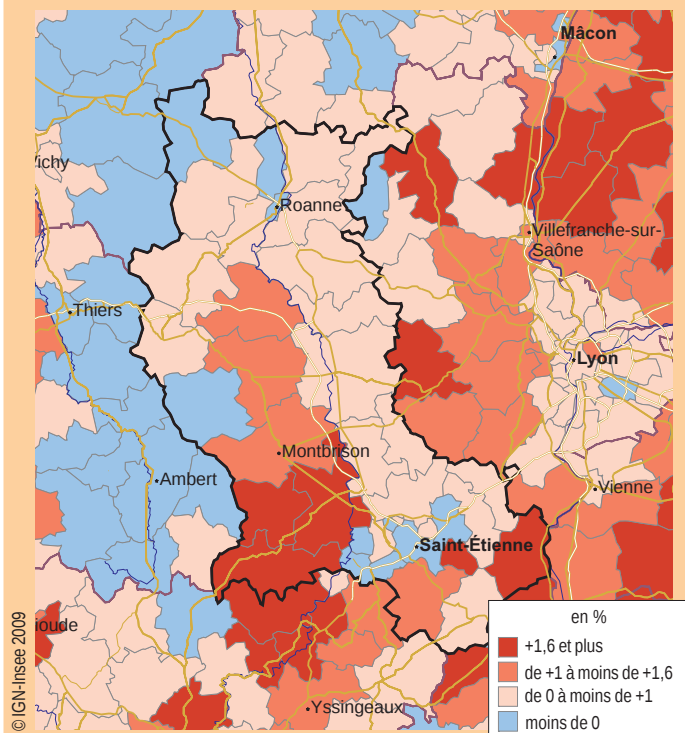
Les villes centres des trois anciens grands bassins industriels (Saint-Étienne, Roanne et Saint-Chamond) éprouvent encore des difficultés de reconversion économique et continuent à perdre de la population. La commune de Saint-Étienne enregistre, avec -0,2 % en moyenne annuelle, un recul plus lent que par le passé. Par contre, le mouvement s'amplifie pour Roanne avec une baisse de population de 1 % par an, mais aussi

Hausse de la population entre Montbrison et Yssingeaux

Un solde naturel négatif pour 11 cantons

Variation annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2006

Variation annuelle moyenne due au solde naturel entre 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Une faible progression par rapport au reste de Rhône-Alpes

	Population			Taux de variation annuel moyen (en %)	Taux de variation annuel moyen 1999-2006 (en %)		
	1990	1999	2006		total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire apparent
France métropolitaine	56 615 200	58 520 700	61 399 500	0,4	0,7	0,4	0,3
Rhône-Alpes	5 350 700	5 645 800	6 021 300	0,6	0,9	0,5	0,4
Loire	746 300	728 900	741 300	-0,3	0,2	0,2	0,0
Pôles urbains	554 500	527 800	523 300	-0,6	-0,1	0,3	-0,4
Périurbain	98 000	108 900	120 200	1,1	1,6	0,5	1,1
Total espace à dominante urbaine	652 500	635 600	643 500	-0,3	0,2	0,3	-0,1
Total espace à dominante rurale	93 800	93 200	97 700	-0,1	0,7	-0,2	0,8
<i>Les communautés d'agglomération</i>							
Saint-Étienne Métropole	409 900	384 300	378 800	-0,7	-0,2	0,3	-0,5
Loire-Foréz	63 700	67 700	75 000	0,7	1,5	0,3	1,1
Grand Roanne	74 400	71 000	68 200	-0,5	-0,6	0,0	-0,6
<i>Les 10 principales communes ¹</i>							
Saint-Étienne	199 400	180 400	177 500	-1,1	-0,2	0,3	-0,5
Roanne	41 800	38 900	36 100	-0,8	-1,0	0,1	-1,2
Saint-Chamond	38 900	37 400	35 600	-0,4	-0,7	0,4	-1,1
Firminy	23 100	19 300	18 000	-2,0	-1,0	-0,1	-0,9
Montbrison	14 100	14 600	15 100	0,4	0,5	0,2	0,4
Saint-Just-Saint-Rambert	12 300	13 200	14 800	0,8	1,7	-0,3	2,0
Rive-de-Gier	15 600	14 400	14 700	-0,9	0,3	0,5	-0,2
Le Chambon-Feugerolles	16 100	14 100	12 800	-1,5	-1,4	0,0	-1,4
Roche-la-Molière	10 100	10 100	10 400	0,0	0,4	0,3	0,2
Riorges	9 900	10 100	10 300	0,2	0,3	-0,1	0,4

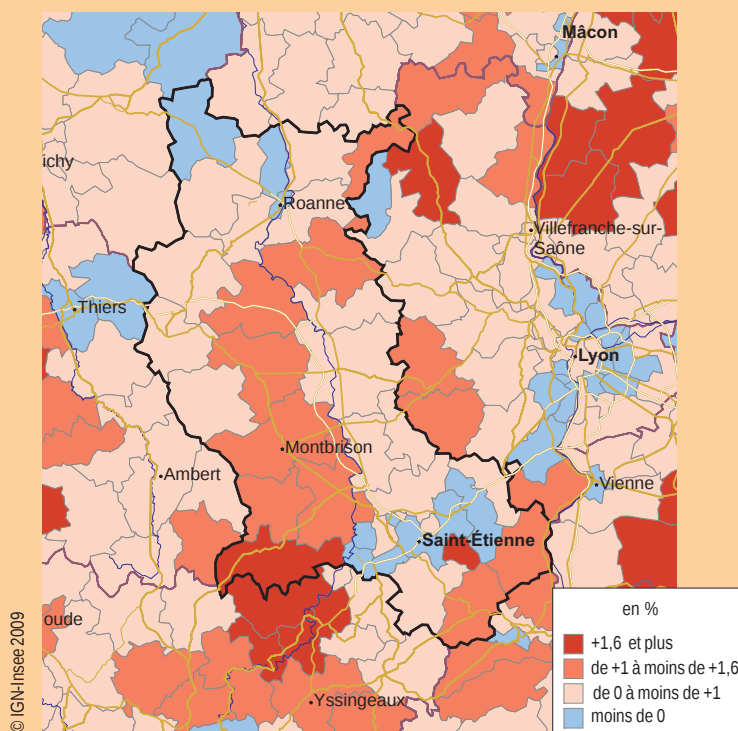
¹ Population municipale

Source : Insee, Recensements 1990, 1999 et 2006

pour Saint-Chamond avec -0,7 % par an depuis 1999. Les banlieues proches sont aussi concernées. La vallée de l'Ondaine reste très touchée avec des fortes baisses de population pour Firminy, Le Chambon-Feugerolles, La Ricamarie. Les communes de la banlieue de Roanne résistent mieux, comme Riorges qui parvient à stabiliser sa population.

Le sud-ouest du département très attractif

Variation annuelle moyenne due au solde migratoire entre 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

La Loire ne perd plus d'habitants grâce à son excédent des naissances sur les décès et au redressement de son solde migratoire apparent (entrées - sorties). Celui-ci revient à l'équilibre entre 1999 et 2006. Ce résultat est en rupture avec les forts déficits migratoires des décennies passées. Cependant, la Loire reste peu attractive par rapport aux autres départements de la région où les arrivées sont nettement supérieures aux départs.

Le solde migratoire apparent est toujours nettement déficitaire pour Saint-Étienne Métropole et le Grand Roanne. En revanche, il est positif pour les communes de la Plaine du Forez et du sud-ouest du département qui profitent toujours du desserrement de Saint-Étienne. Globalement, le reste du département, à l'exception des cantons de la Pacaudière et de Mably, enregistre aussi un solde migratoire apparent positif.

Ce mouvement traduit, au-delà du seul desserrement urbain, une amorce de repeuplement des campagnes plus éloignées des villes. L'augmentation de la population de l'espace à dominante rurale de la Loire, due au solde

migratoire apparent, est en progression pour atteindre +0,8 % par an.

Parallèlement, depuis 1999, la hausse de la population due au solde naturel (naissances-décès) sur l'ensemble du département est de +0,2 % par an. Elle est identique à celle constatée dans les années 90. Dans ce domaine, la Loire reste à l'avant-dernier rang régional juste devant l'Ardèche. L'évolution du solde naturel est stable par rapport à la décennie passée pour les communes de l'espace à dominante urbaine (+0,3 % par an). C'est le cas notamment pour les trois grands pôles urbains du département : Saint-Étienne, Roanne et Saint-Chamond.

Les cantons de la Plaine du Forez et du sud-est du département se comportent de la même façon. Par

contre, plusieurs communes de la Plaine qui ont une évolution forte de population, enregistrent tout de même un déficit des naissances sur les décès, comme par exemple la commune de Saint-Just-Saint-Rambert.

Le solde naturel reste déficitaire pour les communes de l'espace à dominante rurale (-0,2 % par an). C'est notamment le cas au nord et à l'est du département, autour de Roanne et dans les régions de Saint-Just-en-Chevalet et Noirétable. De ce point de vue, les zones de campagne éloignées, avec une population vieillissante, se comportent de la même manière pour la Loire que dans les départements voisins de l'Allier et de la Saône-et-Loire. ■

Une nouvelle méthode de recensement

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée de manière exhaustive tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée annuellement auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

Ainsi, de 2004 à 2008, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte dans le cadre du nouveau recensement.

Le solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité :

Variation totale de la population =
solde naturel (naissance-décès) + solde migratoire (entrées-sorties).

Le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

Il intègre donc aussi les imprécisions sur la variation totale de population, tenant à quelques petites différences de comparabilité entre deux recensements.

Il est donc qualifié de solde migratoire "apparent" afin que l'utilisateur garde en mémoire la petite marge d'imprécision qui s'y attache.

Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont fondées, en partie, sur le zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER), défini sur la base

du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- **l'espace à dominante urbaine** composé des **pôles urbains** et du **périurbain** (couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

- **l'espace à dominante rurale** qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un **pôle urbain** est une **unité urbaine** offrant au moins 5 000 emplois.

Les **communes périurbaines** sont celles où au moins 40 % des actifs partent travailler dans un pôle urbain.

Estimation provisoire de la population

La nouvelle méthode de recensement par échantillon annuel permet de produire des estimations de population plus récentes sur des espaces géographiques suffisamment vastes comme les départements ou les régions. Les dernières données confirment les tendances décrites dans cet article.

Au 1 ^{er} janvier 2008	Population
Rhône-Alpes	6 121 000
Au 1 ^{er} janvier 2007	
Ain	573 500
Ardèche	309 000
Drôme	473 000
Isère	1 180 000
Loire	743 000
Rhône	1 683 000
Savoie	407 000
Haute-Savoie	705 000

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, janvier 2009
© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534

Pour en savoir plus

- "La croissance de la population se diffuse sur l'ensemble du territoire rhônalpin", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°101, janvier 2009
- "Davantage de personnes seules que de couples avec enfants", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n°86, janvier 2008
- "6 millions de Rhônalpins et une attractivité renforcée", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre résultats* n°66, janvier 2007

À paraître

Les analyses des résultats du recensement pour tous les départements de la région seront publiées entre janvier et février 2009.

D'ores et déjà, les populations légales sont disponibles pour toutes les communes de France, ou pour tout échelon géographique supérieur sur le **site internet www.insee.fr**.